

Je, soussignéE, souhaite devenir membre du Comité logement Rive-Sud et m'engage à :

*** Adhérer à la mission**

Depuis 1978, le Comité logement Rive-Sud est un organisme à but non lucratif voué à la défense des droits des locataires et au développement de logements sociaux et communautaires. Il a pour mission d'informer, de former, de défendre les droits et de représenter les locataires de son territoire sur toutes les questions relatives à l'habitation. Il contribue à la lutte contre la pauvreté et à l'isolement pour le bien-être des locataires et pour le paysage bâti de son territoire.

*** Soutenir la vision**

Le Comité logement Rive-Sud est une référence incontournable dans le domaine de l'habitation.

*** Respecter les valeurs de :**

- JUSTICE ET INCLUSION SOCIALE
 AUTONOMIE
 DIGNITÉ
 SOLIDARITÉ

*** Manifester de l'intérêt pour le logement social comme mécanisme de lutte contre la pauvreté**

*** Respecter le code de vie**

*** Respecter mes engagements**

*** Participer activement aux décisions du CLRS**

*** Privilégier les intérêts collectifs avant les intérêts individuels**

*** Travailler à l'atteinte des objectifs du CLRS**

*** Me tenir informer sur les activités du CLRS**

*** Informer de mon absence par téléphone ou par courriel si je suis inscrit(e) à une activité.**

POUR QUELLE CATÉGORIE DE MEMBRE DÉSIREZ-VOUS ADHÉRER?

MEMBRE IMPLIQUÉE

MEMBRE SYMPATHISANTE

Date : _____

Nom en lettres moulées

Signature

Adresse

Numéro de téléphone

Ville

Code postal

Courriel

Je souhaite recevoir des invitations pour :

- Manifestations
 Activités sociales
 Activités de mobilisation
 Assemblées
 Tout

Je veux recevoir le bulletin du COLOC :

- Version papier
 Version électronique

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ARTICLE 2 - LES MEMBRES

2.1 DÉFINITION

Est membre de l'organisme toute personne qui souscrit aux objectifs, aux mandats, aux valeurs et à la mission du Comité logement Rive-Sud et qui se conforme aux conditions d'admission selon la catégorie (voir 2.3).

2.3 CATÉGORIES

Membre impliqué

Toute personne locataire et résidant sur le territoire, soutenant la défense des droits des locataires par une action militante ou bénévole. Avec droit de parole et droit de vote. Le membre impliqué sera invité aux activités sociales du CLRS.

Membre sympathisant

Toute personne locataire ou non, résidant sur le territoire ou non, ayant à cœur les enjeux liés au logement sur le territoire. Avec droit de parole et sans droit de vote.

Ne peut être membre

Un cadre ou un employé administratif d'une organisation gouvernementale, municipale, paramunicipale et ne peut représenter une organisation soutenant financièrement la mission de base du CLRS.